Accompagnement VAE

La VAE ou Validation des Acquis de l'Expérience est un moyen d'obtenir une certification professionnelle en faisant valoir les compétences acquise tout au long de sa vie

Au menu !

Constitution du dossier de recevabilité

Etude personnalisée de faisabilité : Analyse du parcours ; Identification de la certification adéquate
Aide méthodologique à la rédaction du dossier de recevabilité

Constitution du dossier d'expérience

Aide méthodologique à la rédaction du dossier d'expérience.
Préparation à l'entretien avec le jury VAE

Accompagnement Individuel et/ou semi collectif à distance (maxi 30 heures)

Pré-requis

- Justifier d'une d'expérience professionnelle ou extraprofessionnelle.
- Disposer d'un ordinateur, d'une connexion internet et d'un téléphone.

Plus de détails sur la formation